



L'essentiel de l'actualité formation



14 propositions de la mission d'évaluation de la Loi Avenir professionnel

- **Après le bilan évaluatif réalisé par les partenaires sociaux au dernier trimestre 2021 sur la Loi Avenir professionnel, la mission d'évaluation de la loi « avenir professionnel » vient de rendre son propre bilan**
 - Le bilan d'ensemble est jugé positif, notamment avec des réussites emblématiques
 - Démocratisation de l'accès à la formation via la rénovation du CPF
 - L'explosion de l'apprentissage : un point de vigilance sur les chiffres dont on se demande s'ils n'ont pas largement été insufflés par les primes exceptionnelles
 - Quelques écueils sont toutefois soulignés :
 - Déficit financier du système (11.7 milliards d'euros de déficit cumulé sur 3 ans)
 - Fraude au compte personnel de formation
 - Faible recours au conseil en évolution professionnelle.
 - Des améliorations sont suggérées, parmi lesquelles :
 - Simplifier la procédure d'abondement, notamment pour les actions collectives sur le site et l'application « Mon Compte Formation ».
 - Donner la possibilité au salarié de mobiliser son CPF pour financer toute formation prévue dans l'accord de sa branche.
 - Élargir les critères d'accès de la « Pro-A » afin qu'ils soient plus en lien avec le projet qu'avec les compétences initiales de la personne.
 - Simplifier les tâches administratives des CFA en harmonisant les systèmes d'information et les pratiques des OPCO dans le dépôt du contrat.
 - Prévoir une révision pluriannuelle du coût-contrat tous les trois ans pour assurer une meilleure visibilité aux CFA.

+ d'infos : [Rapport complet mission évaluation loi Avenir Pro-Janv 2022](#)



Qualité : le point au 1^{er} janvier 2022

- **Figurez-vous bien sur la liste ?**

La liste publique des OF a été actualisée au 01/01/22 (et d'ailleurs l'est chaque jour), répertoriant les établissements satisfaisant à l'obligation qualité

 - Soit ceux certifiés Qualiopi
 - Soit ceux réputés satisfaire à l'obligation qualité :
 1. Ce qui suppose qu'ils aient un NDA (Numéro de Déclaration d'Activité) et aient déclaré une activité formation pour 2020 (BPF déclaré en 2021)
 2. Qu'ils soient évalués Hcéres/ CTI/ CCESP (statut ESPIG)
 3. Et accrédités par le MESSRI

Pour vérifier si votre établissement est bien inscrit sur la liste, RV [ici](#)


- ⇒ Pour trouver votre établissement, partez de votre SIREN plutôt que votre dénomination.
 - Si vous êtes sur la liste, c'est une bonne nouvelle : vos formations sont éligibles aux financements publics et vous pouvez l'opposer aux financeurs publics.
 - Si vous n'êtes pas sur la liste et que vous respectez les 3 critères ci-dessus, il y a peut-être oubli : écrivez alors à contact-qualite@enseignementsup.gouv.fr en indiquant votre dénomination sociale, votre SIREN et votre NDA, la DGESIP retrouvera les éléments relatifs à votre accréditation et vous réintroduira dans la liste s'il y a eu oubli.
 - De façon générale, pour toute question relative à la démarche qualité des établissements d'enseignement supérieur, une seule adresse contact-qualite@enseignementsup.gouv.fr

➤ Comment cela va-t-il se passer avec les financeurs publics ?

- Si vous êtes certifié Qualiopi, les financeurs publics sont susceptibles, au-delà du contrôle de votre inscription sur la liste, de vous réclamer la preuve de votre certification.
- Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas certifiés Qualiopi et ont fait le choix de faire valoir leur statut d'établissement « réputé qualité »
 - La DGESIP a adressé à l'ensemble des établissements de son périmètre (Présidents, DGS, ...) un courrier faisant de la pédagogie, rassurant sur notre « droit » (cf [Art L 63 14.4 du Code du Travail](#)) : ce courrier pourra être présenté à tout financeur public qui ignorerait notre statut sur la qualité.
 - Vous pouvez également présenter valablement votre arrêté d'accréditation.

➤ Une nouveauté : pour ceux d'entre vous qui sont engagés dans une démarche de certification Qualiopi, mais n'avez pas été certifiés avant le 31/12/21

Le [décret n° 2021-1851](#) du 28/12/21 est venu assouplir la mise en œuvre de Qualiopi au 1er janvier 2022 : Il organise notamment une période transitoire, qui sera fixée par arrêté (6 mois), pour les prestataires ayant signé un contrat avec un organisme certificateur ou une instance de labellisation avant le 1er janvier 2022 et n'ayant pas obtenu leur certification au 31/12/21.

 ➤ Vous voulez avancer et échanger sur la qualité au sein de votre établissement, nous vous rappelons l'existence du **GT Qualité** dans lequel nous avons lancé depuis décembre un cycle de rencontres virtuelles et de dialogue avec des experts.

Agenda : voir en détails page 8 de ce Flash Info

- En décembre, Opco 21
- En février, Transitions pro Ara
- En mars, France Compétences
- En avril, Hcéres

+ d'infos [Note de synthèse qualité](#)



Actualités France Compétences

Répartition 2022 du produit des contributions à la formation professionnelle et l'alternance

➤ Le CA de France Compétences a statué en fin d'année sur le fléchage et l'affectation de la contribution des employeurs à la formation et l'alternance pour l'année 2022.

Quelques éléments notoires à souligner

- Les enveloppes sont toutes a minima égales aux montants affectés en 2021 et pour certaines très largement renforcées :
 - Budget global de France compétences doublé (passant à 9.5 milliards d'euros).
 - Dotation à l'alternance multipliée par 5, ainsi portée à 5 milliards d'euros.
- Les fonds des entreprises sont très nettement fléchés sur l'alternance (67.45% de la contribution des entreprises contre 2 fois moins en 2021).
- Même si l'enveloppe globale consacrée au CPF reste identique à 2021, elle ne représente plus que 18% de la contribution des entreprises, contre 45% en 2021.
- 540 millions d'euros sont consacrés au soutien aux plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés.

+ d'infos : [Délibération du conseil d'administration de France compétences n° 2021-11-157 en date du 25 novembre 2021](#)

[Tableau comparatif des affectations 2021 et 2022](#)

Mise à jour de la liste des métiers émergents ou en particulière évolution pour 2022

- **La Commission de la certification professionnelle de France Compétences a établi, le 16 décembre 2021, la liste des métiers en particulière évolution ou en émergence pour 2022.**
 - Cinq métiers ont été ainsi retenus suite à l'analyse des propositions reçues de la part de branches et syndicats professionnels : Animateur formateur en technologies agricoles, Paysan-herboriste, Agent valoriste des biens de consommation courante, Animateur esport(s), Electrobovinier. Ces métiers viennent enrichir la liste 2021 qui sera reconduite pour 2022.
 - Pour rappel, les certifications correspondantes à ces métiers bénéficieront d'une procédure d'enregistrement simplifiée afin de s'adapter au mieux aux évolutions du monde du travail.

+ d'infos : [Liste des métiers émergents](#)

Nouvelle procédure de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

- **France compétences a lancé mi-décembre la nouvelle procédure de détermination des niveaux de prise en charge (NPEC) des contrats d'apprentissage.**
 - Toutes les certifications ouvertes à l'apprentissage et enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont concernées par cette nouvelle procédure, qu'elles fassent ou non l'objet d'un NPEC.
 - L'ambition étant de publier le nouveau référentiel en juillet 2022.
 - Cette procédure intègre une nouveauté par rapport aux exercices précédents, car pour déterminer leur NPEC, les CPNE (Commissions paritaires nationales de l'emploi) doivent s'appuyer sur les données issues des remontées des comptabilités analytiques des CFA (Centre de formation d'apprentis) au titre de 2020.
 - Les OPCO (opérateurs de compétences) doivent déposer d'ici le 1er mars 2022, via la plateforme dématérialisée, l'ensemble des niveaux de prise en charge fixés par les commissions paritaires.

L'actualité des formations et des projets



Transition écologique, nouvel axe du partenariat Université de Lyon-Etat

- **Après avoir expérimenté de 2019 à 2021 des formations sur l'accompagnement des transitions numériques, la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et l'UdL amorcent en 2022 une nouvelle dynamique autour de la transition écologique**

Un appel à manifestation d'intérêt a été adressé aux établissements courant décembre, conduisant au retour intéressé d'une dizaine d'entre vous :

- A minima pour apparaître dans la cartographie de l'offre de formation des établissements du Site sur la transition écologique
- Voire pour certains pour participer à la création d'une offre de formation innovante jouant la complémentarité entre expertises et domaines d'intervention des établissements, à vocation d'acculturation sur la transition énergétique en vue du lancement d'actions concrètes.

Comme pour les projets d'accompagnement à la transition numérique, une première cible pourrait être celle des agents publics et intermédiaires au contact des entreprises, avant de viser plus tard les entreprises elles-mêmes.

A ce stade, l'UdL et l'Etat sont en phase de cadrage du projet, avec l'appui de ressources et experts externes (Rencontres avec l'ADEME et la DREAL, benchmark sur l'offre de formation existante).

Nous organiserons une première rencontre avec les établissements intéressés mi-mars (sondage en cours) afin d'enrichir la phase de diagnostic et recueillir de premières suggestions d'orientation de contenus pédagogiques.

- **Votre établissement est intéressé, faites le savoir à ftlv@universite-lyon.fr #transitionenergetique en savoir +**



L'offre régionale de formation en Intelligence Artificielle rendue publique sur Coté Formations

- **La très large et rapide mobilisation des établissements du Site cet automne a permis d'actualiser la cartographie de l'offre de formation régionale sur l'intelligence artificielle, venant ainsi appuyer la stratégie régionale Aura sur l'IA.**

La cartographie de l'offre de formation en IA est désormais en ligne sur le site grand public de Via Compétences, [Côté Formations](#), dans la rubrique « métiers et territoires » puis « Des secteurs et chantiers en région »

Elle s'intègre dans un dossier comportant :

- Un volet éditorial très largement inspiré d'un texte de Digital League
- Un flux de veille alimenté par Via Compétences
- Et de trois entrées vers l'offre de formation IA en région
 - Formations « cœur de l'IA »
 - Formations « applications de l'IA »
 - « Formations courtes »
 - = offre rassemblée dans la base de donnée formation de Via Compétences (Ofeli) et alimentée par les établissements de formation

Cette offre a vocation à être actualisée régulièrement.

Chaque établissement est ainsi invité à mettre à jour ses données formation saisies sous Ofeli.

+ d'infos : [Côté formations Via Compétences](#)



BIM*: 2 centres de ressources pour le Site

*Building Information Modeling (Modélisation des informations du bâtiment)

- **Une dizaine d'établissements de l'UdL se sont engagés dans un accord cadre autour du BIM à partir de 2018.**

2 axes principaux étaient prévus comme socle au partenariat

- Une collaboration à l'ingénierie pédagogique d'un module de formation et son animation : c'est ainsi qu'est née la formation « [Parlez-vous BIM ?](#) »
- La création et l'équipement de centres de ressources BIM pour le Site, l'un à St Etienne, l'autre à Lyon, grâce à l'investissement des établissements porteurs et à la mobilisation de subventions régionales COMESUP de 2017 à 2020.
 - **L'ENSASE** à St Etienne a créé son centre de ressources BIM, ouvert à l'automne 2020 ;
 - **L'ENTPE** à Lyon a équipé un centre de ressources finalisé et ouvert fin 2021 ;
 - Ces 2 nouveaux centres viennent compléter l'offre de **Lyon 1**.

- **En 2022, les sujets suivants feront l'objet de nos préoccupations :**

- Inaugurations officielles des 2 centres de ressources
- Poursuite de notre collaboration sur la stratégie BIM sur le Site Lyon-St Etienne

+ d'infos : [accord cadre BIM](#)

➔ Découvrir le centre de ressources BIM basé à St Etienne (ENSASE):



➔ Découvrir le centre de ressources BIM basé à Lyon (ENTPE) :



Opportunités



➤ **AMI CMA (Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences métiers d'Avenir »)**

Cet AMI s'inscrit dans le cadre de France 2030 et vise à **répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir.**

L'AMI est opéré pour le compte de l'Etat par l'Agence Nationale de la Recherche et la Caisse des dépôts et des consignations.

- L'AMI CMA distingue deux catégories de projet appelées dans la suite « Diagnostic » d'une part et « Dispositifs de formation » d'autre part.
- Les « Dispositifs de formation » sont eux-mêmes divisés en deux sous-catégories administratives selon que le projet concerne d'avantage l'enseignement supérieur, ou d'avantage l'enseignement scolaire ou la formation continue (ceci ne doit pas contraindre le projet, mais orientera vers certains documents de soumission, en particulier l'annexe administrative et financière).
- Les modalités et documents de soumission sont différents selon la catégorie.
- Calendrier de l'AMI
 - Levée vague 1 : 24 février 2022
 - Levée vague 2 : 5 juillet 2022

+ d'infos : [Espace ressources Nuxeo/ AMI CMA](#)
[Replay Webinaire Caisse des Dépôts et Consignations 25/01/22](#)

La Commission Orientation du CREFOP (Comité Régional Emploi Formation Professionnelle) a validé l'organisation d'un événement régional dédié à la *Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en 2022. 2022 correspond à la célébration des 20 ans de la VAE.

Ce que nous savons à ce stade :

- La « Semaine de la VAE » devrait se dérouler du 19 et le 23/09/22
- L'organisation est assurée par Via Compétences
- Des événements seront proposés dans toute la région au calibre d'une ville par département : c'est la mobilisation des acteurs qui orientera donc sur les lieux retenus.
- La finalité affichée des événements est la suivante :
 - Promouvoir la VAE sur les territoires auprès du grand public et des employeurs
 - Favoriser les initiatives des structures d'information conseil sur les territoires et le partenariat avec l'ensemble des acteurs du dispositif
 - Co construire des réflexions collectives entre acteurs de la VAE
 - Professionnaliser les acteurs du CEP

- **Votre établissement est intéressé, faites-le savoir à ftlv@universite-lyon.fr #semainedelavae en savoir +**
Vous souhaitez
- Vous engager seul
 - Bénéficier d'une coordination par le biais de l'équipe FTLV-UdL ?



Du côté de...



... Finales nationales à Lyon les 13, 14 et 15/01/22

- **Les finales nationales WorldSkills se sont déroulées à Lyon mi janvier.**
- Quelques chiffres des résultats de l'équipe régionale Aura :
 - 57 jeunes pour représenter la région Auvergne-Rhône-Alpes dans 48 métiers officiels en compétition (sur 62).
 - 1ère région de France en nombre d'inscrits,
 - 1ère région de France en nombre et en couleur de médailles.
 - au moins 1 médaille dans chacun des 7 pôles métiers
 - Prochaines étapes :
 - Finales internationales Shanghai en octobre 2022, avec 8 représentants Aura dans l'équipe de France
 - Prochaines Finales nationales Lyon 2024

+ d'infos : [Palmarès complet des Finales Nationales janvier 2022](#)



1er CODEV* FTLV 2022

*Comité de Développement

➤ **Le 27 janvier se tenait le 1^{er} CODEV de l'année 2022.**

Pour rappel, cette instance se veut politique et stratégique sur le périmètre de la Formation tout au long de la vie à l'UdL.

Elle réunit les établissements membres de l'UdL.

Elle fixe la feuille de route de l'année et a vocation à suivre l'activité et l'ajuster au gré des opportunités et contraintes.

Elle se réunit une première fois en début d'année et une seconde fois à mi-année.

- La réunion du 27 janvier a dans un premier temps permis de dresser le bilan de l'année 2021
 - 2021 a permis la relance de l'activité sur le périmètre FTLV après une année impactée par les départs successifs des membres de l'ancienne équipe FTLV, et la crise sanitaire.
 - Le CODEV a été revu dans son format et son rôle.
 - De nouveaux Groupes de Travail ont été proposés et relancés.
 - Le FlashInfo a été revu dans son contenu et publié à un rythme mensuel.
 - La plupart des projets de formation inter-établissements ont été finalisés dans leur phase dite d'incubation. Ceux sur l'accompagnement des transitions numériques notamment ont fait l'objet d'une bascule vers les établissements porteurs.
 - Le Portail a fait l'objet d'une animation soutenue et a permis de confirmer son référencement sur internet et auprès du public au travers d'une politique de publications de contenus. Les groupes de travail avec les établissements ont permis d'avancer sur certains chantiers techniques.
- Pour 2022, la feuille de route proposée vise à poursuivre la dynamique
 - En poursuivant l'animation de 5 groupes de travail (d'autres pourraient être envisagés en fonction des besoins)
 - En maintenant la publication du Flash Info mensuel.
 - 2 axes thématiques stratégiques ont été retenus pour les projets de formation inter-établissements : poursuite de l'IA (Intelligence Artificielle) et amorçage de la thématique de la transition écologique.
 - Le Portail a pour ambition de poursuivre son implantation dans le paysage des sites de référence. Sur le plan technique, des améliorations sont prévues au travers de développements.
 - Un chantier de réflexion sur le modèle économique du Portail devra être organisé avec les établissements partenaires pour échanger sur la réalité des dépenses afférentes à la maintenance et aux développements et statuer sur les priorités souhaitées par les établissements.

+ d'infos : le support et le compte-rendu complet du CODEV seront prochainement adressés à l'ensemble des établissements, et également [accessibles sous Nuxeo.](#)



Les groupes de travail FTLV

Toute l'actu des groupes de travail en un clin d'œil sous [Nuxeo](#)

- **NOUVEAU Groupe de Travail Transition écologique**
 - Prochaine réunion : sondage en cours sur le 15 ou le 17 mars de 10H à 12H
- **Groupe de Travail Certification**
 - Prochain RV : après le Séminaire Certification (date à préciser en avril 2022)
- **Groupe de Travail Intelligence artificielle**
 - Prochaine réunion : 2 février de 10H à 12H via [Teams](#)
- **Groupe de Travail Forum des établissements**
 - Annulation prochaines réunions : 1^{er} février de 10H à 12H et 1^{er} mars de 10H à 12H (voir ci-dessous)
- **Groupe de Travail modèle économique et organisationnel « Hybridation des formations »**
 - Prochaine réunion : 3 mars de 10H à 12H via [Teams](#)
- **Groupe de Travail Apprentissage**
 - Prochaine réunion : 14 février de 14H à 16H via [Teams](#)
- **Groupe de Travail Qualité**
 - Prochaine réunion : 3 février de 10H30 à 12H via [Teams](#)

➤ Séminaire Certification



- Nous avons le plaisir de vous confirmer l'organisation du Séminaire FTLV 2022 sur la thématique de la certification : enjeux associés à l'enregistrement de nos certifications aux répertoires nationaux RNCP (Répertoire national des Certifications professionnelles) et RS (Répertoire Spécifique).
- Sont invités l'ensemble des interlocuteurs des établissements concernés, préoccupés par la certification : équipes formation continue, formation initiale, référents certification : n'hésitez donc pas à diffuser largement l'invitation. Nous invitons également nos homologues des autres universités de la région (Clermont Auvergne, Grenoble Alpes, Savoie Mont-Blanc).
- Ce Séminaire aura lieu le 8 mars prochain de 9H à 12H30 via Teams.
- Un save the date a d'ores et déjà été partagé.



Annulation du Forum des établissements au printemps 2022

- **Faisant suite au 1^{er} CODEV (Comité de développement) FTLV de l'année 2022 et à nos derniers échanges bilatéraux avec vos établissements concernant l'organisation d'un Forum des établissements au printemps 2022, nous avons statué sur l'annulation de cette initiative.**

Un certain nombre d'éléments nous font craindre de ne pas valoriser à sa juste échelle l'offre de formation des établissements :

- Mobilisation d'un trop faible nombre d'établissements sur ce projet de manifestation
- Calendrier trop contraignant de la Région (échéance printemps 2022)
- Ambition mobilisation cible entreprises mise à mal par le calendrier

Nous remercions plus particulièrement ceux d'entre vous qui se sont mobilisés dès octobre sur ce projet et regrettons de ne pouvoir le mener à terme.



Actualités - Groupes de travail

- **Nouvelles sur le chantier API avec Via Compétences**
 - Un 2^{ème} rdv pour le cadrage du projet est prévu le 15 février et nous permettra de mettre en place les 1^{er} groupe de travail avec notre partenaire Via compétences



Dernières actus du Portail

- La [rubrique « actualités et évènements »](#) du portail permet aux visiteurs de découvrir les rendez-vous et les actualités de la formation professionnelle. **Tous les mardis**, nous publions par défaut l'actualité de la semaine. Ces dernières semaines, le public a pu découvrir les actus suivantes :
 - **Semaine du 24 janvier** : [La Formation tout au long de la vie à l'Enssib](#)
 - **Semaine du 17 janvier** : [Employeurs, abondez en quelques clics le CPF de vos salariés grâce à la plateforme EDEF](#)
 - **Semaine du 10 janvier** : [Qualité formation : nouveautés au 1er janvier 2022](#)
 - **Semaine du 3 janvier** : [Toute l'équipe FTLV vous souhaite une bonne année 2022](#)

Et vous ?

Vous souhaitez nous partager de l'actualité, des informations, des évènements ?
Merci d'adresser les informations à ftlv@universite-lyon.fr

Et pour toutes questions relatives au portail n'hésitez à prendre contact avec [Alexia Galas](#)

Ressources et lectures utiles



A voir, revoir ou écouter

- **Transitions Pro Ara a organisé l'inauguration de ses nouveaux locaux le 02/12/21 et a proposé une conférence-débat sur la reconversion professionnelle, autour des métiers d'avenir**
 - + d'infos : [Replay conférence-débat Portraits métiers d'avenir](#)
- **L'Etat lance une plateforme sur les métiers du numérique au sein de l'Etat**

La plateforme permet de postuler à des offres d'emploi ou de déposer une candidature spontanée, mais également de découvrir la diversité des métiers du numérique de l'État et de consulter les réalisations des agents publics de la tech. Une douzaine de témoignages vidéo de professionnels en poste sont déjà disponibles.

 - + d'infos : metiers.numerique.gouv.fr



A lire et découvrir

- **Dossier d'expert cabinet Lafayette et associés « Stratégie de certification : RNCP ou RS ? »**
+ d'infos : <https://lafayetteassocies.com/conseil-lafayette-associes-rncp-rs-qualiopi/dossiers-expert-lafayette-associes-certification/strategie-de-certification-rncp-ou-rs/>
- **Note flash du SIES de novembre 2021 "La formation continue dans l'enseignement supérieur public en 2019"**
+ d'infos : [Note Flash SIES](#)
- **Via Compétences propose un nouvel outil de suivi de la conjoncture**
Complétant les indicateurs déjà présents dans les entrées plus structurelles de DataScope, il mobilise les données les plus récentes permettant d'observer l'emploi et le marché du travail, et ce, dans chacun des grands secteurs d'activité organisés en domaines d'excellence (DOMEX), qui composent l'économie régionale..
+ d'infos : <https://www.datascope.via-competences.fr/conjoncture-mieux-comprendre-les-impacts-de-la-crise-sanitaire/>
- **Via Compétences crée une page pour accéder à l'ensemble des données des COEF (Contrats Objectifs Emploi Formation)**
+ d'infos : [Via-Competences.fr - Découvrez les Contrats d'Objectifs Emploi Formation \(COEF\) en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
[Accéder aux données des COEF suivis par l'équipe UdL-FTLV dans l'espace ressources Nuxeo](#)



Prenons date

- **Journées nationales de l'Innovation pédagogique dans l'Enseignement supérieur** les 10 et 11/03/22, à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, sur « l'Expérience étudiante ».
+ d'infos : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/jipes-5>

Vos contacts au sein de l'équipe FTLV

Alexia Bourit – Coordinatrice de la Formation Tout au Long de la Vie : alexia.bourit@universite-lyon.fr

Laila Abdelhai – Cheffe de projets formation : laila.abdelhai@universite-lyon.fr

Alexia Galas – Cheffe de projet du portail web FTLV : alexia.galas@universite-lyon.fr

Vous souhaitez informer la communauté du site Lyon Saint-Étienne d'un événement en lien avec la formation professionnelle continue ? Merci d'adresser les informations à ftlv@universite-lyon.fr, nous ne manquerons pas de les diffuser dans le prochain flash info.

Vous abonner / désabonner : ftlv@universite-lyon.fr.

La réglementation applicable aux données personnelles évolue, avec l'entrée en vigueur, le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen. L'Université de Lyon s'engage à respecter les informations qui lui sont communiquées. Les données collectées lors de votre inscription à cette lettre d'information électronique sont exclusivement destinées à l'usage de l'Université de Lyon.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour ce faire, vous pouvez nous contacter directement à l'adresse suivante : dpo@universite-lyon.fr